CHARTE DE BONNE CONDUITE

Tout pilote de karting ou accompagnant s'engage à respecter la « Charte de Bonne Conduite » suivante :

- Je m'engage à respecter les autres pilotes en restant courtois en toute circonstance.
- Je m'engage à respecter la signalisation sur le circuit et les consignes de sécurité données lors du briefing.
- Je veille au bon état du kart utilisé, afin de contribuer à une meilleure sécurité, au respect d'autrui et de l'environnement.
- Je m'engage à respecter les officiels et le personnel encadrant.